

Viatica

CRLV

Pour citer cet article :

Sylvie REQUEMORA-GROS, « Le carnet de voyage au XVII^e siècle. Du terme de négoce au calligramme », *Viatica* [En ligne], n°5, mis à jour le : 24/06/2020

URL : <http://revues-msh.uca.fr/viatica/index.php?id=856>.

[Voir l'article en ligne.](#)

Les articles de la revue *Viatica* sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Conditions d'utilisation : respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.

Licence CC BY : attribution.

L'Université Clermont Auvergne est l'éditeur de la revue en ligne *Viatica*.

Le carnet de voyage au XVII^e siècle

Du terme de négoce au calligramme

17th-century Travel Journals. From the Term "Trade" to the Calligram

Sylvie REQUEMORA-GROS
CIELAM, Aix Marseille Université

Résumé : Au XVII^e siècle, le voyageur décrit ce qu'il voit au moment de son voyage, mais il prend aussi note minutieusement des choses dépensées ou gagnées. En ce sens, le « carnet » est davantage un relevé de compte qu'un objet littéraire. Après avoir retracé l'entreprise impressionnante de recueil de carnets manuscrits de Melchisédech Thévenot – qui rassemble curiosités, textes et objets étrangers – et étudié l'emploi des carnets destinés à être publiés de son neveu Jean Thévenot, l'auteure s'attache au cas remarquable d'Accarette qui transforma son carnet en calligramme.

Abstract: In the 17th century, travellers described what they saw during their travels, but they also took careful note of what they spent or earned. In this sense, the "journal" is more a statement of account than a literary object. After tracing Melchisédech Thévenot's impressive collection of handwritten notebooks - a collection of curiosities, texts and foreign objects - and studying the use of the notebooks intended for publication by his nephew Jean Thévenot, the author focuses on the remarkable case of Accarette, who transformed his notebook into a calligram.

Mots-clés : commerce, relation de voyage, XVII^e siècle, Thévenot (Melchisédech), Thévenot (Jean).

Keywords: trade, travel journal, 17th century Thévenot (Melchisédech), Thévenot (Jean).

Réfléchir sur la notion de carnet de voyage dans une perspective de généalogie amène à interroger le manuscrit de voyage. Au XVII^e siècle, le « carnet » relève du négoce et des comptes, il est un « Petit livre où un Marchand tient un compte de tout ce qu'il doit, et où il marque le temps où il faut qu'il paye, afin de tenir de l'argent prêt » (Thomas Corneille, *Le Dictionnaire des Arts et des Sciences*, 1694). Le carnet de voyage, comme l'écrivain de bord, ont des fonctions administratives, ils tiennent « rôle » des différentes dépenses et actes de la vie en mobilité, qu'elle soit nautique dans le cas des voyages au long cours ou terrestre quand il s'agit de périple en carrosses ou de traversées orientales en caravanes de dromadaires. S'interroger sur le carnet de voyage au XVII^e siècle permet de penser la mutation d'une société marchande, qui voit la naissance de la nouvelle classe sociale de la bourgeoisie, déséquilibrant l'ordre traditionnel des trois états de la société féodale (la fameuse « trifonctionnalité médiévale » analysée par Georges Dumézil dans *Les Trois Ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, 1978), tout en considérant aussi le rôle politique du carnet en plein colbertisme et en pleine expansion internationale et coloniale. Ce parcours aux fondements du genre du carnet de voyage dans le dit « Grand Siècle » peut ainsi être mené en trois temps : après avoir rappelé l'entreprise de recueil de carnets manuscrits par Melchisédech Thévenot, envisager la méthode de carnetiste de son célèbre neveu Jean Thévenot, à l'Est, pourra être confronté, à l'Ouest, au

cas intéressant de la transformation du carnet en calligramme, dessin scriptural parallèle à l'insertion croissante d'images dans le genre du récit de voyage par la suite.

Le carnetiste est au XVII^e siècle un comptable, un enregistreur de choses dépensées ou gagnées. Il est donc différent de l'enregistreur de choses vues qui définit le voyageur. La pratique viatique, cependant, est souvent double : le voyageur au XVII^e siècle, est aussi bien celui qui voyage et voit, que celui qui organise le voyage et compte. Pour preuve, les plus célèbres voyageurs du XVII^e siècle : Thévenot, comme Chardin, comme Tavernier et ces grands voyageurs en Orient à dos de dromadaires, marchands ou pas, notent tous avec précision tout ce qu'ils touchent, des mains ou du regard. Mais leur écriture ne mentionne jamais le terme « carnet » pour désigner la somme de leurs observations : relations, histoires, récits, discours, remarques, sont autant d'appellations du temps pour désigner ce que nous nommerions « carnet » si nous pouvions avoir accès aux manuscrits. Mais nous n'avons à notre disposition la plupart du temps que les ouvrages édités, et ceux-ci ne sont plus des carnets, ils sont devenus livres structurés, organisés, où les choses vues comme les chiffres ne sont plus bruts mais agencés, mis en scène dans un dessein précis. Ce but peut être diplomatique, politique, religieux, commercial ou touristique. Le récit de voyage peut ainsi devenir guide, où les mesures spatiales et les monnaies décomptées pourront servir aux futurs lecteurs, eux-mêmes futurs voyageurs.

L'entreprise de Melchisédech Thévenot dans ses *Relations de divers voyages curieux* (1663-1672) consiste à rassembler manuscrits, singularités et curiosités, textes et objets de l'étranger. Le savant, après avoir effectué le Grand Tour européen et effectué deux missions diplomatiques en Italie dans les années 1640-50, maîtrise nombre de langues étrangères (l'arabe, la plupart des langues européennes), tout en développant un goût pour les langues orientales, comme le persan. Thévenot étudie aussi l'astronomie, la physique, la médecine et les mathématiques et sa curiosité, à laquelle s'ajoute la passion des voyages, le pousse à collecter toutes traces relatives à l'ailleurs, écrites et matérielles. Son aisance financière lui permet de créer un « cabinet », à la fois musée, bibliothèque et salle d'exposition de ses collections. Après sa mort, paraît en 1694 la *Bibliotheca Thevenotiana sive catalogus impressorum et manuscriptorum librorum bibliothecae viri clarissimi D. Melchisedecis Thevenot* (Paris, chez Florentin et Pierre Delaulne) : classés d'après leur langue de rédaction (hébraïque, arabe, syrien, perse, latin, italien, français, anglais...), ce sont environ trois cents manuscrits qui sont ainsi répertoriés et de cette immense réserve de textes inédits en français, Thévenot veut publier des sélections pertinentes et représentatives. Il est ainsi un moteur important de la mode pour la littérature des voyages que souligne Chapelain dans un passage célèbre :

Notre nation a changé de goût pour les lectures et, au lieu des romans qui sont tombés avec La Calprenède, les voyages sont venus en crédit et tiennent le haut bout dans la Cour et dans la Ville, ce qui sans doute est d'un divertissement bien plus sage et plus utile que celui des agréables bagatelles qui ont enchanté tous les fainéants et toutes les fainéantes de deça dont nos voisins italiens, allemands, hollandais ont sucé le venin à leur dommage et à notre honte¹.

¹ Jean Chapelain, « Lettre à Carrel de Sainte-Garde » (15 décembre 1663), dans *Lettres* de Jean Chapelain, Paris, Imprimerie Nationale, 1883, « Collection de documents inédits sur l'histoire de France ». Édition établie par Philippe Tamizey de Larroque, vol. 2, p. 339-341.

Chapelain pousse de la même façon un savant à partager ses découvertes qu'un voyageur à observer des singularités inconnues. Chapelain incite ainsi Bernier à publier ses textes, qui à défaut d'être nommés « carnets », sont considérés comme des « papiers » ou des « notices » :

Je suppose aussi que vous y avez ramassé [en Inde], en observations naturelles, politiques et morales, de quoi former une très curieuse relation quand vous serez de deçà, et que vous en aurez tellement collé les *papiers* à votre personne qu'ils ne sauraient se perdre qu'avec vous².

Voilà de beaux exemples [Thévenot, *L'Abulfeda*] pour vous exciter à vous signaler comme les autres par les *notices* que vous pourrez donner de l'Indoustan, y ayant porté un esprit autre que le marchand et propre à y examiner les choses naturelles et morales, selon la vérité, en philosophe et en homme de sens. Au moins vous ai-je considéré et fait considérer par mes amis comme celui-là seul de qui l'on devait attendre une description exacte et authentique de ce pays-là et de ces matières³.

Dans les deux cas, le but est de mettre au jour de nouvelles connaissances, dont la publication est « dépouillée de tout autre intérêt que de celui de l'utilité publique », comme l'écrit Chapelain à Thévenot⁴. L'entreprise est sans fin, toujours perfectible, dans la mesure où ces « papiers » et « notices » peuvent sans cesse être augmentés d'autres « pièces » :

Mais quelques autres *pièces* dont je n'ai point parlé ici, et qui donneront de grandes lumières pour ces pays, n'étant pas encore en état, j'ai pensé que je ferais mieux de remettre à un autre temps ce que je ne pouvais donner maintenant qu'imparfait [...]⁵.

Tous ces savoirs sur des terres peu connues, ainsi collectionnés, pourraient permettre de développer les échanges et l'expansion de l'influence de la France dans les terres lointaines. Thévenot regrette le retard de la France par rapport aux autres nations européennes plus engagées dans la colonisation, aussi bien en termes de prestige que de finance. L'Avis du premier volume relève les risques géopolitiques encourus :

Il a été remarqué dans les événements de ces deux derniers siècles, que la navigation et le trafic ont eu leur part dans toutes les grandes révolutions qui y sont arrivées. Car sans parler du bouleversement de l'Empire des Incas et du Mexique, aussi bien que celui de tous les Etats des Indes orientales, il est certain que les Peuples qui sont nos plus proches voisins se sont enrichis, par le moyen de ces Arts, & infiniment élevés au dessus de leurs propres forces. Par là l'Espagne s'est trouvée en état de disputer de grandeur avec la France. Par là les Portugais, qui étaient resserrés dans l'un des plus petits et plus stériles cantons de l'Europe, se sont étendus par toute la terre ; [...] Et les Provinces unies, qui jusqu'à la fin du siècle précédent, s'étaient contentées de pêche, et d'un commerce de port en port, se sont mises en possession des Indes d'Orient, ont entre les mains le plus riche commerce de la mer, tiennent plus de lieues de pays dans ces contrées si reculées, qu'elles n'ont d'arpents de terres dans la basse Allemagne, et par là sont arrivées à traiter d'égal avec des Princes qu'elles reconnaissaient auparavant pour leurs souverains⁶.

Sa dédicace à Louis XIV appelle ainsi directement la France à développer son influence commerciale. En sélectionnant des carnets manuscrits, Thévenot répond donc à plusieurs enjeux scientifiques, commerciaux et colonialistes, tout en créant un réseau d'informations viatiques accessibles et réunies selon un classement géographique des espaces maritimes.

² *Ibid.*, p. 620-621.

³ *Ibid.*, p. 622.

⁴ Lettre à Thévenot du 21 décembre 1668, p. 609.

⁵ Thévenot, *Relations de divers voyages curieux*, Avis, vol. 4.

⁶ *Id.*, Avis, vol. 1.

Cependant la perspective évolue après le second volume et après la création par Colbert en 1664 d'une Compagnie des Indes orientales, à la manière de la Compagnie hollandaise des Indes orientales.

Depuis [que j'ai entrepris la publication du premier volume] on s'y est appliqué tout de bon [au commerce et à la navigation], et il s'est formé dans ce Royaume des Compagnies très considérables : je me sens obligé par là à une diligence encore plus particulière, de rechercher tout ce qui peut servir à un dessein qui nous promet tant d'utilité et tant de gloire. J'ai inséré par cette raison *Une Relation de l'Etat présent des Indes*, où sont marquées les places que tiennent les Portugais, celles que les Hollandais occupent, les lieux où ces deux nations trafiquent ensemble, et où elles le font à l'exclusion l'une de l'autre⁷.

L'organisation de la place des carnets dans son recueil n'est plus géographique mais suit les aires de compétitions entre nations européennes et les attentes du public marchand et politique, à l'écoute des nouveautés viatiques et des fluctuations stratégiques, et ce suivi dans une formule souple, en séries, permet d'accompagner au mieux les demandes des lecteurs tout en correspondant à une offre de plus en plus grande de nouveautés. Cet « afflux constant de nouveautés [qui] rend impossible la somme des manuscrits nouveaux en un seul lieu éditorial restreint dans le temps [...] ne conduit pas nécessairement à la fragilité du projet du recueil » : pour Mathilde Morinet⁸, il en résulte à l'inverse une certaine innovation éditoriale, puisque Thévenot, dans l'Avis à l'édition du quatrième volume, signale :

Et ayant reconnu, comme je viens de dire, l'impossibilité qu'il y a de suivre dans un Recueil l'ordre des pays que je m'étais proposé, toutes les pièces que je donnerai désormais seront comme détachées, afin que lorsqu'il en viendra d'autres on les puisse joindre ensemble, ou les séparer selon que l'on le jugera à propos.

Le recueil de Thévenot est ainsi modulable et toujours à même de collecter des nouveaux carnets.

Melchisédech Thévenot a probablement transmis sa passion des voyages et la matière d'inspiration à son neveu Jean Thévenot, dont la notoriété a effacé celle de son oncle : celui-ci s'aventure en Orient, au Levant et en Inde, et en rapporte une relation en trois parties⁹, où tout est précisément noté dans un « carnet » destiné à être publié. Tout est inventorié, de la navigation aux valeurs des monnaies, des distances des lieux aux mesures des sites : Jean

⁷ *Id.*, Avis, vol. 2.

⁸ Mathilde Morinet, « Collecter et diffuser les manuscrits de voyage : l'entreprise de Melchisédech Thévenot dans ses *Relations de divers voyages curieux* (1663-1672) », *Actes du colloque de la NASSCFL, « Littérature, livre et librairie au XVII^e siècle »* (Lyon, juin 2017), à paraître.

⁹ *Relation d'un voyage fait au Levant dans laquelle il est curieusement traité des estats sujets au Grand Seigneur et des singularitez particulières de l'Archipel, Constantinople, Terre-Sainte, Égypte, pyramides, mumies [sic], déserts d'Arabie, la Meque, et de plusieurs autres lieux de l'Asie et de l'Affrique outre les choses mémorables arrivées au dernier siège de Bagdat, les cérémonies faites aux réceptions des ambassadeurs du Mogol et l'entretien de l'auteur avec celui du Pretejan, où il est parlé des sources du Nil (1664) ; Suite du voyage de Levant, dans laquelle, après plusieurs remarques très singulières sur des particularitez de l'Égypte, de la Syrie, de la Mésopotamie, de l'Euphrate et du Tygre, il est traité de la Perse et autres estats sujets au roy de Perse et aussi des antiquitez de Tchehelminar et autres lieux vers l'ancienne Persepolis, et particulièrement de la route exacte de ce grand voyage, tant par terre, en Turquie et en Perse, que par mer, dans la Méditerranée, golfe Persique et mer des Indes (1674) ; Troisième partie des voyages de M. de Thevenot, contenant la relation de l'Indostan, des nouveaux Mogols et des autres peuples et pays des Indes (1684).*

de Thevenot tient le compte de tout ce qui est mesurable et quantifiable, avec la minutie et la rigueur du voyageur comptable. Jean Thévenot est de ces voyageurs curieux, à l'image de Choisy, Bernier ou Regnard, qui se lancent sur les routes de l'Europe, de la Perse, de l'Égypte et de l'Inde en observateurs « touristes », à la différence des marchands, des pèlerins ou des missionnaires, guidés par la fameuse « *Wanderlust* », afin d'aller voir par eux-mêmes ce qu'ils ont pu lire dans leur « bibliothèque des voyageurs », le vérifier, voire le contester, et le transmettre, tels des guides mondains pour les voyageurs en fauteuil que sont les lecteurs sédentaires. Contre les soupçons d'affabulation et tous les proverbes tels « le voyageur est un menteur » ou « A beau mentir qui vient de loin », le voyageur se positionne par ses carnets, comme étant capable d'aller au-delà des apparences pour produire un « récit de faits » plus qu'un « récit de fables¹⁰. Le carnet devient « une récolte de choses vues¹¹ », et particulièrement des choses mesurables : « Thévenot ne cesse de recenser, de manière quasi-obsessionnelle, le prix des choses, petites ou plus grandes, et d'établir d'infinies conversions entre les différentes monnaies pour tenter de rendre mesurable le coût des denrées et le cours des économies¹² ». La publication de ses carnets semble avoir d'abord pour fonction d'agir en guide efficace pour des lecteurs qui voudront tenter le voyage vers le Levant. Mais, ainsi que le montre Mathilde Morinet,

[...] cette tendance à signaler en permanence le coût des choses est trop générale pour ne pas être interrogée, en particulier chez un voyageur qui n'est pas parti pour mener à bien des affaires commerciales. Les montants sont plus ou moins exorbitants, parfois monnayés, parfois payés en nature, parfois ils sont simplement mentionnés, parfois ils sont détaillés, mais la grande constante de son écriture est qu'ils sont toujours affichés. Thévenot semble faire ici explicitement le lien entre argent et rapports de domination au fondement de la pacification politique des régions traversées, qui sous la plume du voyageur prend l'allure d'une loi universelle tant elle semble s'appliquer partout, sans qu'aucune exception ne soit jamais signalée. Protection et paix du suzerain sont acquises au prix d'un tribut versé. De même, il signale lors de la fête de l'ésine au Caire, qui dure plusieurs jours que, si elle est source de gains financiers pour les marchands, elle peut également conduire à des pertes pécuniaires substantielles susceptibles d'étrangler les populations. [...] Les fêtes sont donc salutaires car elles permettent d'asseoir les victoires du pouvoir en place, mais incidemment, il est encore question d'équilibres économiques permettant de conserver une stabilité au sein de la population. Thévenot fait alors figure de fin analyste des rapports de pouvoir et de l'importance de l'argent dans la création des équilibres politiques. Mais en anatomiste efficace des questions d'économie, il s'arrête également sur le problème de la relativité de la valeur des monnaies. Il signale la relativité des monnaies les unes par rapport aux autres, dans un tourbillon vertigineux d'équivalences qui vient miner le sens même de l'idée de valeur. Il insiste également sur la perte de valeur des monnaies au fil du temps, et notamment des roupies, parce que tous les ans on en fabrique de nouvelles : « les monnayeurs prétendent que l'argent s'use tous les jours ». Thévenot va d'ailleurs assister pendant son séjour à la perte de valeur de cette monnaie. Dès lors, impossible d'assigner une valeur définitive aux choses¹³.

¹⁰ Anne Duprat, « Fiction et formalisation de l'expérience de captivité : l'exemple des « retours d'Alger » (1575-1642) en Espagne », dans *Récits d'Orient dans les littératures d'Europe (XVI^e-XVII^e siècles)*, Paris, PUPS, 2008, p. 225.

¹¹ Mathilde Morinet, « “Me rassasier des choses” : enregistrement et écritures des “choses” et des “particularités” dans les récits de voyage de Thévenot au XVII^e siècle », dans « Écritures de l'ordinaire dans les littératures d'Ancien Régime », *Actes de la SOCAR (Société ontarienne des Chercheurs en Ancien Régime)* à Waterloo (Canada) le 8 avril 2016, à paraître.

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*

Jean Thévenot souligne ainsi, par ses annotations des valeurs dans ses carnets, que l'idée de la valeur est variable, changeante, relative, inconstante, et toujours en risque.

Le lien entre l'annotation des carnets et l'argent comme mesure des valeurs de l'altérité semble ainsi constant et se justifier par la définition originelle du mot « carnet ». On trouve dans le *Recueil* de Melchisédech Thévenot un cas particulier intéressant de cette alliance devenue art. En effet, certains ingénieux voyageurs, comme Accarette, savent même transformer le devis de la quête et de la conquête en novateurs calligrammes publicitaires.

Accarette n'écrit pas son récit pour la seule gloire littéraire : seul l'avis de Louis XIV lui importe et le roi est le destinataire privilégié de son texte qui tient à la fois du journal de bord et du rapport militaire en donnant le plus de renseignements possibles sur la principale des voies de pénétration dans l'Amérique méridionale. Sa démonstration est progressive : tout d'abord la relation de voyage suggère l'opportunité d'une opération militaire fructueuse en insistant sur la « bonté du pays » et sur la faiblesse de ses défenses, ensuite il soumet une proposition directe, précise et documentée visant la conquête de ces territoires. C'est la *Proposition du Sieur D'Accarette pour la Conquête de Buenos Aires dans la Rivière de la Plata en l'Amérique méridionale* qui suit la relation proprement dite. Il met en avant la « facilité de conquérir » :

Pour donc en venir facilement à bout, et pouvoir surprendre la place et les pays circonvoisins, en sorte qu'on les pût conserver sous la domination du Roi sans appréhension d'en être chassé par les Espagnols, il faudrait au moins trois mille bons hommes ; partie soldats qui eussent servi dans la cavalerie, à cause qu'on ne peut (à cause de la distance des lieux) faire là d'expédition qu'à cheval ; partie artisans, comme maçons, charpentiers, menuisiers, serruriers, selliers, cordonniers, corroyeurs, chapeliers, tailleurs, maréchaux, charrons, laboureurs et autres qui eussent aussi autrefois porté les armes, afin qu'ils pussent servir dans les commencements à la conquête du pays et dans la suite à sa défense aux occasions extraordinaires¹⁴.

Accarette propose ensuite « Le devis de la conquête » et chiffre la dépense à 511 800 livres, qu'il détaille selon les différents besoins du voyage. En bon négociant, il accorde *in fine* un rabais sur l'ensemble, et termine son plaidoyer en disposant son écriture selon une typographie figurant la coque d'un vaisseau vue de face et en insistant sur l'utilité que peut tirer le roi d'une telle entreprise¹⁵ :

La somme totale desdites parties, revient, comme dit, à celle de cinq cent onze mille huit cents	
livres.....	511.800 livres
Mais comme les magasins du Roi sont fournis de quantité de munitions de guerre et que Sa Majesté y peut prendre la plupart de celles qui sont nécessaires pour cet armement, et que d'ailleurs on ne donnera, au plus, que six mois d'avance aux matelots et soldats, il se trouvera, cela étant, que le déboursement	
actuel ne montera qu'à la somme de :	295.400 livres
en laquelle	
on ne comprend point le prix des flûtes, parce que si	
Sa Majesté n'en a pas, elle peut faire servir en leur	
place d'autres de ses vaisseaux qui se trouveront	

¹⁴ Accarette, *Relation des Voyages du Sr. d'Accarette dans la rivière de la Platte et de là par terre au Pérou, et des observations qu'il y a faites*, 1670 (?), manuscrit de la BnF publié en 1672 anonymement dans le « Recueil Thévenot », IV^e partie, Jean-Paul Duviols éd., Accarette. *La Route de l'Argent*, Paris, Utz, 1992, p. 109-110.

¹⁵ *Ibid.*, Second mémoire sans titre, dont il existe deux copies manuscrites (BnF Mss Mélanges de Colbert, n° 31, fol. 516 à 519, et BnF Mss Mélanges de Colbert, n° 31, fol. 470 à 499), p. 126.

propres pour ce voyage ; et comme cette somme
 n'est pas considérable pour retenir Sa Majesté
 de s'engager à une entreprise qui lui peut
 être aussi avantageuse que celle-là,
 on se persuade aisément qu'elle
 voudra bien l'embrasser
 si elle la juge utile
 au bien de ses
 affaires

Malgré l'habileté de la démarche, qui se clôt sur le terme clé « affaires », point d'appui de la coque et de la démonstration, et l'originalité de l'emploi d'un calligramme bien avant Apollinaire, Accarette échoue et ne retournera plus vers les rives du Paraguay : la France a signé en 1659 le traité des Pyrénées, un concurrent, le sieur de Sainte Colombe, a proposé en 1664 un mémoire semblable au sien à Colbert, intitulé *Mémoire touchant l'établissement d'une colonie à Buenos Aires ou sur la rive opposée du Rio de la Plata*, et la France décide d'affronter la maison de Habsbourg non pas sur les mers mais en Flandre et en Franche-Comté. Accarette est davantage écouté par l'Angleterre où sa relation est traduite et publiée en 1698. Le calligramme clôt la proposition et ce procédé semble être la marque scripturale d'Accarette qui termine aussi par cet effet de style son autre texte, intitulé *Relation des Voyages du Sieur Accarette [...] dans la rivière de la Plata, et de là par terre au Pérou, et des observations qu'il y a faites*¹⁶, qui lui aussi lie le sens comptable du carnet avec l'esthétique de l'aventure viatique :

Maleo
 Etant de retour
 De ce voyage revint
 A Oyarzún, son pays natal,
 D'où m'ayant fait avoir de ses nouvelles,
 Nous convînmes d'avoir une entrevue secrète
 Sur la frontière, où nous étant trouvés,
 Nous nous rendîmes compte
 L'un à l'autre de nos
 Communes
 Affaires,
 Et
 Par ce
 Compte
 Il se trouva
 Redevable envers
 Moi d'environ soixante mille
 Livres dont il ne m'a point encore fait raison

La typographie évoque cette fois un globe terrestre dont le socle, bien ancré sur terre, est la somme de la dette du voyage à rembourser. Le carnet au XVII^e siècle est ainsi bien une illusion de désordre déjà très scénographié.

Même s'il n'existe pas nommément dans un XVII^e siècle français en pleine transformation sociale avec la naissance de la classe bourgeoise qui ébranle l'équilibre féodal

¹⁶ *Ibid.*, p. 106.

ternaire et bouleverse la division entre aristocratie et peuple roturier, en permettant à la riche roture de s'élever et de compter socialement et financièrement, le « carnet » de voyage est finalement bien révélateur de cette capitalisation viatique et d'une mutation sociétale où la valeur principale devient l'argent, argent de soi, argent de l'autre, même et surtout étranger, et où le négoce se rêve international. La transformation du carnet en art de donner à voir, par l'écriture, dans ce cas, de curieux calligrammes, dit le processus de création et d'élaboration du manuscrit à l'édité et de son rôle politique dans les relations internationales au XVII^e siècle.